

Madame la Secrétaire générale, Monsieur le directeur des ressources humaines,

Nous ne pouvons commencer sans revenir sur la mobilisation, réussie, du mardi 6 juin où des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées dans la rue à l'appel unitaire des organisations syndicales, pour manifester et exiger une nouvelle fois le retrait de la réforme des retraites repoussant l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

A Paris, alors que ces manifestant·es défilaient pacifiquement derrière la banderole de la FSU, le service d'ordre a été pris à partie sans raison lors d'une intervention de la police contre un manifestant. Un membre du service d'ordre a été projeté à terre, une militante a reçu un coup à la jambe. Enfin, un coup de poing totalement gratuit de la part d'un policier a été porté contre un membre identifié du service d'ordre, responsable national du SNUipp-FSU et directeur d'école à Paris. Nous attendions de la part de l'Académie une réaction face à cette situation.

Rien ne justifie de s'en prendre à des militant·es dont le rôle est d'assurer la sécurité des manifestant·es et le bon déroulement des manifestations. Rien ne justifie ces interventions policières dangereuses pour les manifestant·es et les militant·es. Rien ne justifie cette brutalité qui est avant tout une atteinte à la liberté de manifester pacifiquement pour contester une réforme régressive. La violence physique utilisée est un aveu de faiblesse, le signe qu'on veut étouffer la colère sociale. La violence symbolique, par le refus de mettre au vote tout ce qui déplaît au gouvernement est emblématique de la crise démocratique dans laquelle le président et le gouvernement, qui s'affranchit de tout ce qui se passe dans la rue et se dit dans l'opinion publique, s'est enfermé. Cela ne peut contribuer qu'à nourrir le désespoir social et la défiance envers la représentation nationale et ses institutions, ce qui facilite l'accès au pouvoir de l'extrême droite.

Les organisations syndicales ont la confiance de l'opinion publique et du monde du travail pour continuer les actions et à lutter contre toutes les attaques contre notre modèle social. C'est ce qu'elles feront en responsabilité, unies, comme elles n'ont cessé de le faire depuis de nombreux mois.

Dans la fonction publique, la question salariale reste au point mort et le point d'indice reste lui en berne face à l'inflation, même avec les annonces de revalorisation à 1,5 % de sa valeur et les points ajoutés en 2024 hier par monsieur Guerini. Les annonces mêlants indemnitaire et indiciaire, ne sont pas à la hauteur de la cherté de la vie et de la reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les personnels de la Fonction Publique pour l'intérêt général et au service du plus grand nombre. Dans l'éducation nationale, le « socle » est bien loin de la promesse d'une augmentation de toutes et tous de 10 % sans contre partie. Elle n'atteindra à

peine que 5,5 % en moyenne en septembre et à coup d'annonces sur des chiffres arrondis trompeur : non 92 ou 96 n'est pas égal à 100 euros par exemple. Pour voir leur rémunération s'améliorer, les enseignant.es, CPE et PsyEN sont appelés à pactiser pour augmenter leurs revenus sur base de volontariat ce qui, de fait, accentuera les inégalités femmes/hommes et entre les catégories de personnels. L'embaras est tel à tous les étages, face à cette commande politique autour du remplacement de courte durée dans le second degré, qu'on en perd son latin. Non le RCD n'est pas obligatoire, il est pri-o-ri-taire rabâche-t-on. Alors j'ai ressorti mon Larousse, je cite : « prioritaire, adjectif, qui tient la première place, qui doit passer avant tout ». C'est tordu, oui le RCD n'est pas obligatoire puisque le pacte ne l'est pas, mais pour celles et ceux qui auront signé, il le devient avant d'accéder au reste. Elles et ils doivent d'ailleurs signaler leurs plages libres pour ce qui s'apparente à une astreinte pour remplacer. La continuité pédagogique et le sens pédagogique dans tout cela ? Au second plan. Priorité à l'affichage et à la continuité « éducative », nouvelle notion où placer des élèves en études surveillées ou face à des écrans serait une solution aussi efficiente que face à un personnel qualifié pour le remplacer et continuer la séquence pédagogique engagée. Les missions proposées au enseignant-es du premier degré restent floues. Le soutien en 6ème en maths et français est une absurdité politique. Comment penser que ces deux heures de soutien viendront résoudre les difficultés que 8 années d'école primaire n'ont pas réussi à lever ? Et cela, dans un contexte où des centaines de classes sont fermées et où on ne peut que constater un sous-investissement chronique dans le 1er degré.

Le retour du terrain, l'académie et le ministère le connaissent. Les heures syndicales font carton plein, les refus collectifs de rentrer dans le pacte vous remontent. Les collègues ne sont pas emballé.es à l'idée d'être empaqueté.es. Elles et ils ne sont pas naïfs et naïves sur l'attaque contre leur statut (l'astreinte pour remplacer les collègues en grève... aucune atteinte au droit de grève, non, vraiment?), contre le service public d'éducation où tous les personnels deviennent interchangeables, où l'acte d'enseigner, d'éduquer passe au second plan après une logique chiffrée et une obsession du « nombre d'heures perdues ». Rendez nous les semaines de mai (quelle idée de mettre les conseils de classe fin mai en lycée et collège!), rendez-nous les heures de cours qui seront perdues pour les élèves qui seront encadré.es lors de leur service national universel, en dehors de l'école, par l'armée, pour « socialiser » la jeunesse et régler les problèmes qu'elle poserait. Rendez-nous les moyens pour dédoubler, pour créer des projets, pour faire réussir chaque élève dans sa spécificité. Donnez nous les moyens d'inclure réellement et dans de bonnes conditions tous les élèves à besoins particuliers. Rendez-nous une vision à long terme sur ce qu'apporte l'école, sur son rôle dans la formation des citoyens et non pas des performances court-termistes à coup d'indicateurs de performances, de taux de redoublement, de taux de passage, de taux moyen de réussite aux épreuves, d'évaluation d'école.

Les maux de l'école ne se régleront pas sans écouter ses personnels. Du dialogue, de l'écoute, du bon sens il en faut. Les personnels rejettent la réforme des lycées, des lycées

professionnels, le pacte. Ce ne sont pas des caprices : jusqu'où le gouvernement s'entêtera à aller contre l'avis et les remontées de celles et ceux qui font l'école chaque jour, sur le terrain...

L'académie aussi devrait, dans le périmètre de ses prérogatives, avoir de la constance dans les règles qu'elle écrit et le souci d'un réel dialogue social. Si nous pouvons parfois avoir des désaccords de fond des deux côtés de la table, la discussion et l'argumentation de chaque partie est un préalable à toute décision qui engage la vie professionnelle des agent.es que nous représentons. Dans le contexte actuel, l'envoi d'un message à destination des TZR, sur des mesures non discutées au préalable avec les représentant.es du personnels que nous sommes, dans les instances prévues pour cela (circulaire du mouvement INTRA, CSA sur les LDGA notamment) et engageant l'académie, est profondément choquante. Au mieux cela en dit long sur ce que pense l'administration des instances auxquelles nous consacrons toutes et tous un temps important, au pire elle tend à légitimer une dérégulation des règles de fonctionnement de service public en ouvrant délibérément une boîte de pandore opportune sur la mobilité des personnels avec en galop d'essai la phase d'ajustement. Nos collègues TZR qui assurent des missions dans des conditions de plus en plus difficiles, sur plusieurs établissements, souvent nommés à la dernière minute, doivent avoir la garantie que les mêmes règles s'appliquent à toutes et tous. Avoir la garantie que le fait du prince ne les empêchera pas d'accéder à d'autres établissements, à court ou moyen terme, lorsqu'ils en feront le choix. Nous le redisons ici, nous sommes attachés aux règles d'affectation qui permettent d'offrir à toutes et tous les mêmes perspectives, et qui sont le plus objectives possibles. Si elles sont contournées, elles ne doivent pas être encouragées, mais rappelées à tous les intéressés. Dura lex, sed lex.

Depuis quelques années, et nous avons l'impression de le répéter de CSA en CSA, nous alertons l'Académie sur des problèmes récurrents dans le traitement des opérations administratives (mobilité, promotions, temps partiels et disponibilités, gestion des paies, etc.).

Nous n'allons pas faire une liste à la Prévert de chaque opération administrative qui ne se déroule pas comme prévu, mais on pourrait parler du mouvement intra-départemental dont la situation aujourd'hui est particulièrement alarmante. Le nombre d'erreurs à l'issue de la publication des résultats est affolant. La plupart des problèmes avait été signalée par nos soins à la division des personnels en amont de la clôture du serveur, d'autres sont apparus au moment des résultats. Le volume de recours qui va nécessairement en découler est énorme.

On pourrait également parler des diverses dates publiées dans les circulaires et qui ne sont jamais respectées (date des avis Classe Ex qui devaient paraître les 12 et 13 juin, réponses TP-dispo le 3 avril...)

Ces retards dans le traitement de ces opérations et des demandes de collègues qui en découlent, sont affligeants et entraînent des difficultés professionnelles et personnelles pour les agent-es concerné-es. Cette accumulation de dysfonctionnements, à toutes les échelles de

l'administration, représente une maltraitance institutionnelle qui use et abîme les personnels. Le SNUipp-FSU Paris a suffisamment dit et affirmé qu'il comprenait les difficultés des services de la DE qui travaillent en sous effectif et sous pression constante. Mais ces difficultés structurelles durent depuis trop longtemps ! La désinvolture avec laquelle l'Académie traite les interrogations de la profession sur cette gestion administrative, n'est plus tolérable. Les enseignant-es restent des semaines voire des mois sans réponse, tout comme les représentant-es du personnel, malgré d'incessantes relances.

Le SNUipp-FSU Paris attend des réponses à toutes les questions que nous soulevons et que nous avons mises en questions diverses.

Partie lue par le SNUipp-FSU au nom des OS du premier degré

Nous nous exprimons au nom des syndicats du premier degré du CSA, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'action, SGEN-CFDT au sujet de diverses opérations administratives actuelles.

La circulaire concernant le mouvement ASH est parue le jeudi 8 juin. L'Académie y demande des retours de candidature pour le 14 juin, soit moins d'une semaine après parution. Les personnels que nous représentons en ont assez de cette désorganisation dont ils sont victimes. Nos OS demandent un allongement du délai d'envoi des candidatures. Nous demandons également des explications sur le fait qu'il n'y ait aucun poste de Rased disponible au mouvement complémentaire ASH.

Par ailleurs, nous vous alertons sur le fait que de nombreux collègues n'ont toujours pas de réponse pour leur demande de temps partiel ou de disponibilité, alors que le GT de recours est prévu ce jeudi 15 juin et la CAPD le 22 juin. Ce calendrier n'a rien de sérieux. Les enseignant-es qui se voient refuser leur demande doivent pouvoir faire un recours dans des délais raisonnables. Nous exigeons que tous-tes les agent-es soient informé-es dans les meilleurs délais et qu'ils-elles bénéficient d'un temps assez long pour pouvoir faire leur recours en vue de la CAPD.